

ALGERIE TELECOM SPA.
Direction Opérationnelle de Laghouat.
REF: AT/DO/SDT/DRA/ 81 /2022

Laghouat le : 21/04/2022

A:

**Monsieur: MORDJANI ABDERRAHMANE.
AFLOU-W LAGHOUAT**

OBJET : Mise en demeure N° 01

Adresse : BOULEVARD DE LA REVOLUTION ARAIRE AFLOU W-
LAGHOUAT

Contrat N°11/2022 du 28/03/2022

ODS N° : 22 du 31/03/2022.

J'ai le regret de vous informer qu'un retard enregistré dans la réalisation du projet ; **Travaux De Maintenance et de Développement de la canalisation FTTX (Lot N°01 : Cité 435/495 logement AADL Pose 18-Laghouat)**, dont le taux d'avancement des travaux est arrêté à 05% en date du 21/04/2022 et ce suite a l'état quotidienne communiquée par le Chef de Centre CMP.

De ce qui précède et vu cette situation qui a engendré un retard considérable dans la réalisation du projet en question (par rapport au planning fourni votre entreprise) et tenant compte des clauses du contrat N°11/2022, je vous mets en demeure de prendre les dispositions nécessaires et utiles pour remédier à cette situation.

Faute de quoi, je serai dans l'obligation d'appliquer l'article N°39 de votre contrat

Urgence particulièrement signalée.

N.B :

Un délai de 08 jours est accordé a l'entreprise pour remédier à cette situation après la notification de cette deuxième mise en demeure selon les clauses contractuelle.



[Signature]
DIRECTION OPERATIONNELLE
DES TELECOMMUNICATIONS
ALGERIE TELECOM - LAGHOUAT
Directeur Par Interim
ROUSSENA Yacine